


Reçu le vendredi 30 mars 2007.




Jean GAUTHIER
Secrétaire communal.

Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, le 18 mars 2007.

A Monsieur J. GAUTHIER
Secrétaire Communal

Monsieur le Secrétaire Communal,


Les citoyens qui constituent le comité de quartier du hameau de Neusart à Chaussée-Notre-Dame-Louvignies demandent que les questions qui suivent soient posées au cours de la prochaine séance du Conseil Communal :

1. Pourquoi les décisions prises par le Collège Communal (alors Collège Echevinal) le 21 janvier 2002 et notifiées par courrier du 28/01/02 n'ont-elles pas été exécutées dans leur intégralité ? (voir doc 1)
2. Contrairement au « considérant » du règlement complémentaire sur la police de la circulation routière : stationnement et limitation de vitesse au chemin de Neusart , les décisions prises en Conseil Communal du 22/05/06 (doc 2) vont à l'encontre des demandes exprimées par les habitants du quartier dans leur pétition de novembre 2005 (doc 3): ralentissement du trafic, sécurité et extension de la limitation (on construit rue Quintart !), accotements praticables rue du Neusart, rue Quintart et chaussée Brunehault, sens de la circulation chaussée Brunehault entre la rue Quintart et la chaussée de Lessines, état de la voirie rue Voisin... Les habitants signataires veulent savoir pourquoi. Ils rappellent qu'ils peuvent faire des propositions précises et concrètes et croient savoir que des préoccupations semblables sont exprimées par des habitants d'autres quartiers de la localité.


Comptant sur la suite que vous donnerez à notre demande, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Communal, nos respectueuses salutations.

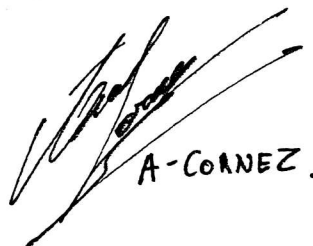
Adresse de contact du comité :

Gérard Nicolas
Rue du Neusart, 35
7063 Chaussée-Notre-Dame-Louvignies


M. Christian

Nicolas G.



S. DE RAYS


A-CORNEZ.